

**Dominique TENNSTEDT : « La dermatologie professionnelle c'est aussi de la chimie, de la toxicologie, mais c'est également du maintien dans l'emploi, et c'est en général ce pourquoi nous sommes sollicités. »**

**Dominique Tennstedt, dermatologue, professeur émérite de dermatologie à l'Université catholique de Louvain, ancien chef de service de dermatologie aux cliniques universitaires Saint-Luc à Bruxelles, évoque son parcours universitaire, parle des cours du Gerda et donne son point de vue sur les évolutions de la dermatologie professionnelle.**



**Comment vous êtes-vous retrouvé en dermatologie ?**

**Dominique Tennstedt.** Au début je voulais être radiologue ou rhumatologue, je ne me destinais pas du tout à la dermatologie. J'ai suivi des cours de toxicologie, le terme m'intéressait, le cours était destiné à des médecins du travail. C'est à cette occasion que j'ai rencontré Jean-Marie Lachapelle, il donnait des cours de dermatologie professionnelle : j'étais subjugué. Le sujet et la façon dont il l'abordait, avec humour et simplicité, m'intéressaient ; je me souviens d'ailleurs que ma première rencontre avec lui était liée à mon intérêt pour son cours, car alors que je manifestais mon intérêt à mon voisin, mon intervention avait gêné Jean-Marie Lachapelle, qui m'avait exclu du cours. La dermatologie professionnelle était une spécialité, il fallait devenir médecin et médecin du travail. Mais la matière m'intéressait, d'autant qu'elle renvoie à de nombreuses images, et les images c'est ce qui m'intéressait en dermatologie.

**Quand avez-vous rejoint l'équipe de Louvain ?**

**DT.** J'ai intégré le laboratoire de Jean-Marie Lachapelle à la fin de l'année 1975. En devenant professeur d'université Jean-Marie Lachapelle a pu développer un projet, il a soutenu ma démarche et c'est de cette façon que j'ai pu devenir dermatologue. Jean-Marie Lachapelle faisait partie d'une nouvelle génération de dermatologues, il s'était formé en Angleterre et était reconnu en France, où il donnait de nombreuses conférences. Il m'a envoyé suivre des stages à Poitiers, à Strasbourg et à Paris à la rencontre d'hôpitaux universitaires. Une fois devenu dermatologue, j'ai réalisé des consultations de dermatologie classique, des consultations en dermatologie pédiatrique, et des consultations de dermatologie professionnelle. Les médecins du travail m'adressent des travailleurs pour lesquels ils soupçonnent un problème dermatologique d'origine professionnelle, mais tous leurs problèmes cutanés ne sont pas nécessairement liés à leur profession !

### **Qu'est-ce qui permet d'identifier un sujet atteint d'une dermatose professionnelle ?**

**DT.** Les problèmes les plus fréquemment rencontrés en dermatologie professionnelle sont la plupart du temps liés à une irritation ou à une allergie. On peut soulager les patients par l'utilisation de divers topiques, mais il s'agit de situations temporaires et si le travailleur continue à utiliser le produit irritant ou sensibilisant, la pathologie sera récurrente. Il est difficile de travailler en prévention, car les entreprises ne comprennent pas facilement la démarche. Certains travailleurs témoignent d'ailleurs de la nécessité qu'ils ont de pouvoir manipuler les choses avec leurs mains nues, ce que l'usage d'un gant leur interdirait. 90% des problèmes rencontrés en dermatologie professionnelle atteignent les mains. Les pathologies sont connues depuis de nombreuses années, mais les produits changent ou certains métiers sont créés qui sont pourvoyeurs de difficultés, à l'exemple des ongleries, qui utilisent des produits irritants et sensibilisants.

### **L'âge peut-il être la cause du déclenchement d'une pathologie ?**

**DT.** On ne naît pas allergique, on le devient. Il arrive que des personnes me disent qu'elles ne comprennent pas pourquoi elles ne supportent plus tel ou tel produit alors qu'elles l'utilisent depuis des années, mais justement le temps peut jouer. Nous rencontrons la même chose avec les cancers cutanés : la maladie ne se développe qu'après de nombreuses années d'exposition au soleil. En quarante ans d'exercice je constate que la dermatologie est toujours une affaire d'enquête, nous sommes des Sherlock Holmes, il est indispensable d'interroger les travailleurs, d'interroger les médecins du travail, d'aller sur le terrain, de considérer l'environnement général du travail avant de nous prononcer sur telle ou telle pathologie.

### **Vous pensez qu'une expertise doit être appuyée par la connaissance du terrain ?**

**DT.** Le médecin du travail et le dermatologue spécialisé en dermatologie professionnelle ont ici un rôle capital car ils nous permettent d'orienter les batteries de tests en identifiant les substances ou les préparations utilisées en milieu professionnel. L'étude du poste de travail est essentielle si on veut identifier les agents sensibilisants auxquels le travailleur est exposé et connaître les conditions d'exposition. On le voit bien, ici plusieurs disciplines doivent être recoupées, car la dermatologie professionnelle c'est aussi de la chimie, de la toxicologie, mais c'est également du maintien dans l'emploi, et c'est en général ce pourquoi nous sommes sollicités. Un coiffeur ou un maçon peuvent-ils continuer leur activité alors qu'ils ne supportent plus les produits qu'ils doivent utiliser au quotidien ? Il faut ici se poser la question du vieillissement de la population active, car il est évident, avec le recul de l'âge de départ à la retraite, que nous allons être confrontés à de nouvelles situations et à des intolérances.

### **Quel est le rôle du Gerda ?**

**DT.** Le Gerda a été créé dans les années 80 pour permettre à différentes disciplines de se rencontrer, à des experts et à des praticiens de confronter leur point de vue, à l'occasion d'un cours d'actualité en dermato-allergologie. Tout est parti d'un petit groupe de quatre ou cinq universitaires, dont faisait partie Jean-Marie Lachapelle. J'ai participé personnellement très tôt à ces cours, ces rencontres annuelles qui nous permettent de renforcer le réseau, en faisant se rencontrer experts, praticiens, universitaires et médecins du travail. Les spécialistes en dermatologie professionnelle ne sont pas nombreux. Si les médecins du travail sont fortement représentés au Gerda, les infirmiers de santé au travail sont aussi de plus en plus présents. Leur rôle est primordial en matière de tests, les cours s'adressent donc à eux également. Les personnes qui suivent les cours du Gerda viennent à notre

rencontre pour se former ou se mettre à niveau, et échanger avec des confrères en toute liberté. Le Gerda c'est aussi une ambiance, c'est un rassemblement confraternel.

#### **La discipline dépend de ces passages de relais et de ces rencontres ?**

**DT.** Je suis maintenant professeur émérite, j'ai quitté l'enseignement depuis quelques années, et je constate avec intérêt qu'une nouvelle génération de dermatologues s'est formée et reprend le flambeau. Anne Herman me succède à l'Université catholique de Louvain, elle s'est formée spécifiquement à la dermatologie professionnelle. Je suis de la même génération que Paul Frimat, nous nous sommes rencontrés lui et moi par l'intermédiaire de Pierre Martin et de Jean-Marie Lachapelle, nos deux mentors respectifs à Lille et à Bruxelles. Nous avons tout de suite sympathisé. Paul Frimat est dermatologue et médecin du travail, il a une approche toute particulière des choses, il a beaucoup d'humour, il est constructif, empathique et a le contact facile. Ensemble, nous avons publié en 1992 avec Jean-Marie Lachapelle et Georges Ducombs, le premier manuel en français intitulé « Dermatologie professionnelle et de l'environnement ». Ce livre fait date mais est toujours une référence pour la profession. En fait, les notions de biologie cutanée n'ont pas changé, seules les législations ont évolué. Il est évident que les pathologies dermatologiques en temps que telles sont connues de longue date et restent d'actualité.

#### **La dermatologie professionnelle a-t-elle évolué dans ses enjeux ?**

**DT.** Avec le recul, je me rends compte que pratiquement aucune cohorte de patients n'a jamais été constituée sur des questions de dermatologie professionnelle ; avec l'informatisation des dossiers il devrait être possible d'évoluer sur ce sujet. A côté du Gerda, la Belgique a su développer son propre groupe de recherches, en rassemblant les experts des communautés flamande et francophone. La dermatologie professionnelle est encore peu connue des dermatologues eux-mêmes, ce qui peut se comprendre, car les frontières sont parfois ténues entre la santé publique et la santé au travail en matière de dermatologie, d'autant que les pathologies cutanées peuvent avoir une origine multifactorielle et que l'environnement, et pas seulement l'environnement de travail, est un sujet complexe en soi et passionnant à étudier.

**La dermato-allergologie vous intéresse ? Participez au 45<sup>e</sup> cours du Gerda qui sera organisé à Lille les 03 et 04 octobre 2024 : programme et inscription sur le site dédié [gerda2024.com](https://gerda2024.com)**